



Agir avec vous



PRÉPAREZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

JUIN 2024

ucanss

Préparez votre avenir professionnel

S'engager aujourd'hui dans une formation professionnelle permet de conjuguer le présent et le futur pour construire, organiser et accompagner votre évolution professionnelle au sein de l'Institution.

Soyez acteur de votre parcours professionnel pour :

- 🌱 le définir (découvrez l'ensemble des métiers de l'Institution : [Les métiers de la Sécurité sociale \(lasecurecrute.fr\)](https://lasecurecrute.fr)) ;
- 🌱 vous informer sur vos droits ;
- 🌱 rechercher une formation ;
- 🌱 financer votre projet de formation.

Pour vous accompagner, consultez le guide dédié :

<https://www.ucanss.fr/salaries-de-la-secu/s-orienter-et-se-former>





En résumé

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

Le Conseil en Evolution Professionnelle - CEP

Permet de faire reconnaître votre expérience et vous accompagne dans votre souhait d'évolution ou de transition : service gratuit, personnalisé, confidentiel et accessible tout au long de votre vie professionnelle.

Le Bilan de compétences

Permet de faire le point sur vos compétences et vos expériences, professionnelles et personnelles, en vue de définir votre projet professionnel, et le cas échéant, votre projet de formation.



La Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Permet de faire reconnaître votre expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle afin d'obtenir, après décision d'un jury, une certification ou un bloc de compétences d'une certification, sans avoir nécessairement à suivre une formation.

**MON
COMPTE
FORMATION**

Le Compte Personnel de Formation - CPF

Permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de votre vie professionnelle.

TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir

Le Projet de Transition Professionnelle - PTP

Permet de s'absenter de votre poste et de suivre une formation certifiante pour changer de métier ou de profession. Cette formation peut être réalisée sur ou en dehors du temps de travail.

Retrouvez les informations et les ressources pour préparer votre projet professionnel au sein de l'Institution



Sur le site de l'Ucanss : <https://www.ucanss.fr/salaries-de-la-secu>

Sur la page « S'orienter et se former » :

- vidéo de 4 minutes sur l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle ;
- guide des dispositifs d'orientation, d'accès à la formation professionnelle et leurs financements.

Sur les pages dédiées :

- certificats de qualification professionnelle (CQP) ;
- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- certificats, diplômes et titres ;
- compte personnel de formation.

Au sein des textes conventionnels :

- accord du 19 décembre 2019 relatif aux conséquences de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel sur la formation professionnelle des personnels des organismes du Régime général de Sécurité sociale ;
- protocole d'accord du 3 septembre 2010 relatif à la formation tout au long de la vie professionnelle des personnels des organismes du Régime général de Sécurité sociale.



Construisez votre parcours avec votre employeur ! Contactez votre service Ressources Humaines :

Rédaction :
Direction de
la Formation
professionnelle

Conception graphique :
Direction de la
Communication

Crédits Photos :
Istock

Juin 2024